

## Section 01 Identification

Identificateur du produit	Peroxyde d'hydrogène 20-50% Peroxyde d'hydrogène 20% Std Peroxyde d'hydrogène 25% Std Peroxyde d'hydrogène 29% qualité alimentaire Peroxyde d'hydrogène 29% Std Peroxyde d'hydrogène 35% qualité alimentaire Peroxyde d'hydrogène 35% Std Peroxyde d'hydrogène 50% Std
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Blanchiment industriel traitement, réduction de la pollution, emballage aseptique et autres application liées à l'alimentation, traitement de l'eau. Ce produit est certifié NSF pour une utilisation dans l'eau potable, voir la section 15 et le site Web NSF pour plus d'informations.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7  Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 <a href="http://www.cleartech.ca">www.cleartech.ca</a>
Préparé par	ClearTech Industries Inc. service technique
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

## Section 02 Identification des dangers

### Dangers physiques

Liquides Comburant Catégorie 2

### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë - par inhalation Catégorie 4

Toxicité aiguë - voie orale Catégorie 4

Corrosion cutanée / irritation cutanée Catégorie 1B

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3

### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de Danger

- H272 Peut aggraver un incendie; comburant  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

## Pictogrammes



## Conseils de prudence

### Prévention

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces, chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Wear des gants de protection, des vêtements de protection, des protection des yeux, des protection du visage.

### Intervention

- P301 P312 P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P303 P361 P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (au les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau or se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutiliser.  
P304 P340 P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Stockage

- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.

### Élimination

- P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

### Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

### Renseignements supplémentaires

Pas disponible

## Section 03 Composition / information sur les ingrédients

### Composants contribuant aux dangers:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	19-51%

## Section 04 Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

- Inhalation** Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime ne respire plus, le personnel formé devrait commencer la respiration artificielle ou si le cœur de la victime a cessé de battre, commencer immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter le bouche à bouche en utilisant un dispositif de protection.
- Ingestion** Rincer a bouche. Ne PAS provoquer le vomissement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime vomit naturellement, la coucher sur le côté, dans la position de récupération. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer a bouche.
- Contact cutané** Éviter le contact direct. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 30 minutes. Placer les vêtements contaminés sous l'eau et les laver avant de les utiliser de nouveau ou les éliminer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau ou les éliminer.
- Contact oculaire** Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les produits chimiques, au besoin. Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles coméennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 30 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Inhalation** L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
- Ingestion** L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. Nocif en cas d'ingestion.
- Contact cutané** Provoque des brûlures de la peau.
- Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires des yeux.
- Informations complémentaires** Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

## Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

- Agents extincteurs appropriés** Ce matériau est un comburant. Utiliser de grandes quantités d'eau sous forme de brouillard pour combattre les incendies dans lequel ce matériau est impliqué.
- Agents extincteurs inappropriés** Le dioxyde de carbone et d'autres agents d'extinction qui étouffent les flammes ne sont pas efficaces dans des incendies impliquant des combustibles. NE PAS utiliser le feu de poudre chimique des agents contenant des composés d'ammonium (comme certains A:B:C) des agents d'extinction, car un composé explosif peut être formé. Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.

<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Peut aggraver un incendie; comburant
<b>Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

## Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence</b>	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces, chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Rester au vent, ventiler la zone.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
<b>Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage</b>	<p>PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Les bouchons d'aération peuvent être nécessaires pour empêcher une accumulation de pression qui pourrait provoquer des conteneurs à éclater.</p> <p>GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.</p>

## Section 07 Manipulation et stockage

<b>Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité</b>	Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites. Ne jamais remettre le matériel contaminé dans son récipient original.
<b>Stockage dans des conditions de sécurité</b>	Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible.
<b>Incompatibilités</b>	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Agents réducteurs, tels que l'hydrogène, le borohydrure de sodium, le dioxyde de soufre, les thiosulfates, l'hydrazine, les phosphites, le carbone et l'acide oxalique, formique et ascorbique. Matière organique, comme le bois, le papier, l'essence, le diesel, les solvants et certain fluides caloporteurs à base de glycol Les métaux, tels que le fer, l'aluminium, l'acier et le cuivre.

## Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Peroxyde d'hydrogène	ACGIH	TWA	1 ppm

## Contrôles d'ingénierie

<b>Prescriptions en matière de ventilation</b>	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
<b>Autre</b>	Une douche d'urgence et une douche oculaire doivent être disponibles, testées et à proximité du produit manipulé conformément à la réglementation provinciale.

## Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

<b>Protection des yeux et du visage</b>	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte.
<b>Protection des mains et du corps</b>	Le port de gants jetables en latex ou nitrile est recommandé pour prévenir le contact accidentel. Une protection de la peau en caoutchouc butylique, en néoprène ou en PVC est recommandé lors de contact de manipulation prolongée. Les gants en cuire ne sont pas recommandés pour la protection chimique. Se référer aux instructions du fabricant pour les temps de protection et les renseignements concernant la perméabilité ; à noter que les temps de protection et la perméabilité varient avec la température, l'utilisation et l'âge du produit. L'utilisation prolongée d'équipements de sécurité ou de vêtements contaminés n'est pas recommandé ; les laver avant de réutiliser ou les jeter.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés.

### **NIOSH recommandations de respirateurs pour: Peroxyde d'hydrogène**

#### **Jusqu'à: 10 ppm**

(APF = 10) Tout respirateur à adduction d'air.

#### **Jusqu'à: 25 ppm**

(APF = 25) Tout respirateur à adduction d'air fonctionnant en mode continu.

#### **Jusqu'à: 50 ppm**

(APF = 50) Toute respiratoire autonome appareil avec masque complet.

(APF = 50) Tout respirateur à adduction d'air avec masque complet.

#### **Jusqu'à: 75 ppm**

(APF = 2000) Tout respirateur à adduction d'air utilisé d'un masque complet et fonctionnant à la demande ou en mode de pression positive

#### **Entrée d'urgence ou planifiée dans une zone aux concentrations inconnues ou conditions d'IDLH**

APF = 10,000) Tout appareil respiratoire autonome muni d'un masque complet et fonctionnant à la demande ou en mode de pression positive

(APF = 10,000) Tout respirateur à adduction d'air muni d'un masque complet et fonctionnant à la demande ou en mode de pression positive en combinaison avec un appareil respiratoire autonome auxiliaire à pression positive.

**Échapper:**

(APF = 50) Tout respirateur purificateur muni d'un masque complet (masque à gaz) sous le menton avec cartouche contre Peroxyde d'hydrogène

Dangers thermiques

Pas disponible

**Section 09 Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

État physique	Liquide
Couleur	Claire, incolore
Odeur	Aucune odeur
Seuil olfactif	Pas disponible

**Propriétés**

pH	<2
Point de fusion / point de congélation	-33 °C (35%), -52 °C (50%)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	106.2 °C (30%)
Point d'éclair	Pas applicable
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Pas applicable
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas applicable
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	1.17
Densité relative	Pas applicable
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log Pow = -0.70 to -1.33
Température d'auto-inflammation	Pas applicable
Température de décomposition	150-152 °C (Peroxyde d'hydrogène 100%)
Viscosité	Pas disponible
Densité	~1.13 g/mL (35%), ~1.20 g/mL (50%) @ 20 °C
Caractéristiques des particules	Pas applicable
Formule	H <sub>2</sub> O <sub>2</sub>
Masse moléculaire	34.02 g/mol

**Section 10 Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Ce produit est un oxydant et réagira avec les agents réducteurs et les composés organiques, tels que le papier ou le bois, pour produire de la chaleur et il pourrait potentiellement prendre feu.
<b>Stabilité</b>	Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. L'exposition au soleil ou à des températures élevées peut entraîner la dégradation de ce produit au fil du temps.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée. Le peroxyde d'hydrogène est décomposé catalytiquement par le fer, produisant des radicaux libres et de la chaleur.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter tout contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas chauffer.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Agents réducteurs, tels que l'hydrogène, le borohydrure de sodium, le dioxyde de soufre, les thiosulfates, l'hydrazine, les phosphites, le carbone et l'acide oxalique, formique et ascorbique. Matière organique, comme le bois, le papier, l'essence, le diesel, les solvants et certain fluides caloporteurs à base de glycol Les métaux, tels que le fer, l'aluminium, l'acier et le cuivre.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxygène moléculaire.

**Section 11 Données toxicologiques****Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)**

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Peroxyde d'hydrogène 50%	Orale	Rat	1390 mg/kg	
Peroxyde d'hydrogène	Cutanée	Lapin	>2000 mg/kg	
	Inhalation (aérosol)	Souris	>170 mg/m <sup>3</sup>	4 heures

**Résumé des effets toxicologiques sur la santé**

<b>Caractéristiques chimiques</b>	Le agent oxydant fort
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Provoque des brûlures de la peau.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. Nocif en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires des yeux.
<b>Sensibilisation</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation.
<b>Mutagénicité</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.
<b>Cancérogénicité</b>	L'IARC a classifié peroxyde d'hydrogène en tant que group 3, non classifiable quant à sa cancérogénicité pour les humains.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction.

<b>Toxicité pour certains organes cibles</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
<b>Danger par aspiration</b>	Pas disponible
<b>Produits synergiques</b>	Une résistance accrue des voies respiratoires a été observée chez des volontaires exposés au peroxyde d'hydrogène et aux aérosols de dioxyde de soufre en même temps. Une étude animale a montré qu'une exposition par inhalation concomitante à des particules fines et au peroxyde d'hydrogène peut augmenter la toxicité des deux pour les poumons. L'exposition au peroxyde d'hydrogène a également augmenté la toxicité de l'ozone chez les animaux.

## Section 12 Données écologiques

### Écotoxicité

Composant	Type	Espèces	Valeur	Exposition
Peroxyde d'hydrogène	CL50	Pimephales promelas	16.4 mg/L	72 heures
	CE50	Daphnia pulex	2.4 mg/L	48 heures
	NOEC	Skeletonema costatum	0.68 mg/L	48 heures

<b>Biodégradabilité</b>	La liste intérieure des substances classifie peroxyde d'hydrogène comme persistant.
<b>Bioaccumulation</b>	La liste intérieure des substances classifie peroxyde d'hydrogène comme non-bioaccumulatif.
<b>Mobilité</b>	Ce produit est soluble dans l'eau, et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines
<b>Autres effets nocifs</b>	Pas disponible

## Section 13 Données sur l'élimination

<b>Déchets provenant de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

## Section 14 Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	UN2014
<b>Désignation officielle de transport et description de l'ONU</b>	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE contenant au minimum 20 % mais moins de 60 % de peroxyde d'hydrogène (stabilisée selon les besoins)
<b>Classe(s) de danger relative(s) au transport</b>	5.1 (8)
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Indice de quantité limitée</b>	1 L
<b>Dangers environnementaux</b>	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
<b>Précautions spéciales</b>	No special precautions



## Transport en vrac

Indice PIU: pas disponible

MARPOL 73/78 et Recueil IBC:

Nom du produit: Solutions de peroxyde d'hydrogène (plus de 8 % mais pas plus de 60 % en masse)

Catégorie de pollution: Y

Dangers: Ce produit est inscrit au Code en raison de ses dangers en termes de sécurité et de pollution.

Type de transport: Transport de type 3

Type de réservoir: Réservoir à gravité intégré

Ventilation du réservoir: Ventilation contrôlée

Contrôle environnemental du réservoir: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Classe(s) de danger relative(s) au transport pas d'exigences

Équipement électrique: groupe d'appareil pas d'exigences

Point d'éclair produit non-inflammable

Calibrage: Calibrage fermé

Détection de vapeur: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Protection pour incendie: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Équipement d'urgence: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Conditions spécifiques et opérationnelles: 15.5.2, 15.18, 15.19.6

## Renseignements supplémentaires

Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

**TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.**

## Section 15 Informations sur la réglementation

**REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.**

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

La certification NSF: Hydrogen Peroxide 35% FG NSF®-60 et Hydrogen Peroxide 50% NSF est certifié NSF / ANSI pour désinfection et oxydation à une dose maximale de: 3.0 mg/L et 2.1 mg/L. NSF restrictions d'utilisation des produits en fonction des exigences obtenues à partir du site Web de NSF pour les exigences actuelles.

## Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: avril 12, 2023

**Remarque :** Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

## À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

## Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/default.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Board of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://echa.europa.eu/registration-dossier/-/registered-dossier/15701>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide